



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Astride ERMAN 
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : astride.erman@moselle.gouv.fr
Réf. : AE/JM

Monsieur le Maire
de LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD
Mairie

57740 - LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD

Objet : Dossier de déclaration concernant la réalisation
d'un puits sur la commune de LONGEVILLE-LES-
SAINT-AVOLD

Metz, le 5 Novembre 2012

PJ Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Réalisation d'un puits pour l'alimentation d'une chaudière
sur la commune de LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD**

Ce dossier a été déposé par : **Béton et Granulats Ile de France et Est (B.G.I.)**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2012-00143** en date du 8 Octobre 2012, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER